

<p style="text-align: center;">COMMUNE DE REMIRE-MONTJOLY</p> 	<h1>FICHE DE POSTE</h1>	<p><u>Rattachement hiérarchique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Chef de projet du Développement Social Urbain
<p><u>Nom et prénom :</u></p>	<p>Emploi :</p> <p style="text-align: center;">CHARGÉ(E) DE MISSION CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS)</p>	<p><u>Relations professionnelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L' élu en charge des affaires scolaires et de la politique de la ville • La direction générale des services • Les usagers • Les directeurs des écoles et établissements scolaires • Les prestataires extérieurs (ARS, acteurs santé, CACL etc.) • Les associations, partenaires et autres institutions.
<p style="text-align: center;"><u>Création</u> Janvier 2024</p> <p style="text-align: center;"><u>Mise à jour</u></p>	<p><u>Cadre statutaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Attaché territorial <p><u>Catégorie :</u> A</p>	

DEFINITION DE L'EMPLOI

Le chargé de mission a pour mission d'initier l'élaboration d'un Contrat Local de Santé (CLS), en lien avec l'équipe de la cellule mission ville / DSU, les acteurs concernés et volontaires du territoire. Le CLS portera sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social. L'agent aura ensuite pour objectif principal la mise en œuvre, la coordination et le suivi du CLS ainsi que l'animation des actions à l'échelle de la commune et potentiellement de la CACL. Ces actions visent à répondre aux besoins de proximité des populations.

MISSIONS PRINCIPALES

Conception du CLS :

- Participer à l'élaboration du CLS en lien étroit avec le projet régional de santé

Mise en œuvre et réalisation du contrat local de santé :

- Assurer et réaliser le diagnostic du CLS
- Initier l'élaboration d'outils de suivi et le reporting opérationnel et budgétaire (gestion de projets)
- Réaliser et accompagner les élus dans la priorisation et la détermination du programme : contenu des actions, financement, faisabilité, échéancier
- Organiser et animer l'ensemble des réunions
- Rédiger des comptes rendus en coordination avec les partenaires compétents
- Participer à la préparation, à l'exécution et au suivi budgétaire en ce qui concerne le projet CLS

Suivi de la mise en œuvre du programme :

- Assurer la recherche de subventions pour le financement des actions inscrites au contrat
- Animer ou participer à des groupes de travail permettant de recenser et transmettre les besoins et attentes des acteurs locaux
- Suivre les projets associatifs déposés dans le cadre de l'appel à projets, instruire les dossiers et sensibiliser les acteurs à la méthodologie de projet
- Participer aux retours d'expériences organisés par les CLS des régions d'outre-mer et s'appuyer sur des actions et projets existants
- Participer à la vie des instances, notamment à l'animation des réunions des commissions par thématiques

- Veiller à l’articulation du contrat local de santé et du volet santé du contrat de ville

Bilan et évaluation du contrat / perspectives – pérennisation du projet

- Assurer une évaluation en continue de la mise en œuvre du contrat
- Rédiger un bilan annuel des actions menées dans le cadre du CLS
- Adapter le contrat local de santé aux besoins des usagers

CONDITIONS D’EXERCICE

Affectation	Développement Social Urbain (DSU)
Temps de travail	35 heures hebdomadaires
Conditions d’exercice	<ul style="list-style-type: none"> • Très grande disponibilité • Déplacements fréquents sur le territoire • Travail à forte dimension relationnelle
Contraintes particulières	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité pour faire face aux urgences • Horaire de travail adaptable en fonction des besoins du dispositif

SAVOIRS

- Maîtrise du cadre réglementaire et des techniques propres au domaine d’activité
- Connaissance des instances et procédures décisionnelles de la collectivité
- Connaissance de l’environnement professionnel, des publics et des partenaires extérieurs
- Maîtrise des méthodes de gestion et d’évaluation de l’activité (élaboration, conception, utilisation de tableaux de bord, indicateurs...)
- Connaissance des outils et logiciels nécessaires au poste
- Maîtrise des techniques d’information, de négociation et de communication

SAVOIR FAIRE

- Maîtriser le management de projet
- Conseiller, assister et alerter les élus sur les risques (juridiques, techniques, financiers, sanitaires...)
- Opérer des choix techniques et traduire les orientations stratégiques en projets et actions
- Prendre des initiatives, des responsabilités et être force de proposition
- Synthétiser les informations et les analyser (élaboration d’argumentaires)
- Savoir piloter, animer et organiser une équipe
- Anticiper les évolutions (en termes d’organisation, de ressources)
- Avoir une aisance rédactionnelle

SAVOIR ÊTRE

- Adaptabilité et ouverture au changement
- Capacité à travailler en équipe, en transversalité
- Sens du service public (disponibilité et adaptabilité)
- Esprit de synthèse
- Organisé, autonome et rigoureux
- Faire preuve de discrétion et respecter la confidentialité des situations et des informations traitées
- Être force de proposition

DIPLOMES ET EXPERIENCE PROFESSIONNELLE REQUIS

Diplômes ou titres équivalents	Diplôme universitaire (BAC+4/5) dans le développement local, le social, les politiques publiques.
Permis B	Disposer du permis B
Expérience	Au minimum une année dans le domaine

L'agent peut être amené, de manière ponctuelle à effectuer d'autres missions relevant de son cadre d'emplois, selon les nécessités de service.

Il devra contribuer aux démarches d'amélioration de la qualité du service public

L'agent,	Le responsable hiérarchique,	Le Maire,
----------	------------------------------	-----------